

PARTENAR-IA | ACADÉMIQUE en bref

Information sur l'initiative	
Objectif principal	Encourager et renforcer la capacité d'innovation technologique des entreprises québécoises du secteur biopharmaceutique par le biais de projets collaboratifs relatifs à l'intelligence artificielle en milieu de recherche public.
Dates importantes	<p>Vous devez aviser le CQDM au plus tard le 1^{er} avril 2022 de votre intention de soumettre une proposition afin de permettre l'évaluation adéquate des projets.</p> <p>Prochaine Date limite pour soumettre la demande : <u>15 avril 2022</u></p> <p>Contacts : Véronique Dugas et Mathieu Paquette</p>
Principaux critères de sélection des projets	Pertinence du projet en matière d'innovation en intelligence artificielle, mérite scientifique, faisabilité, avantage compétitif, création de valeur et adéquation avec les besoins des partenaires de l'industrie, pertinence du plan de développement et de maturation, retombées pour le Québec et formation de personnel hautement qualifié
	Projets PARTENAR-IA ACADÉMIQUE
Nombre minimum de partenaires industriels	Minimum 1 PME québécoise
Partenaires publics admissibles	Universités, centre collégial de transfert technologique, centre de recherche public, établissements du réseau de la santé et des services sociaux
% de contribution du CQDM	40 %
% de contribution minimum des partenaires industriels	20 %
% de contribution en nature maximale admissible	Maximum de 50% des contributions des partenaires industriels
Maximum cumulatif de financement public	80 % : autres sources de financement municipales, provinciales ou fédérales.
Financement maximal du CQDM par projet, incluant les FIR et les frais de gestion	500 000 \$